

**COMPTE RENDU de la
COMMISSION EXECUTIVE NATIONALE
Samedi 12 + dimanche 13 février 2011
F.I.A.P. - PARIS**

Journée 1 : le samedi

amw 21/02/2011

Rappel de l'ordre du jour

- bilan et compte- rendus du Colloque 2010 Annemasse/ Genève
- bilan d'étape novembre 2010 - février 2011 : le point de la Présidente, le point de la Secrétaire Générale, le point du Trésorier ; échanges.
- dépenses A.U.P.F. à prévoir
- Commissions « Gouvernance »
- Commission « Mise à jour des statuts »
- préparation du CA de printemps (9 et 10 avril), à Boulogne Billancourt (avec Jean- Claude CUSSET, président du Forum Universitaire de Boulogne Billancourt)
- questions diverses

Sont présents :

Présidente : Sylvie MARC – Bourges,

Trésorier : Michel GARDE-Montélimar,

Secrétaire : Annette MARQUIS WEBER-Forbach

Denis RAMBAUD-Mulhouse ; Michel MARC-Bourges ; Colette CHAPELET-Romans,

Louis CAUL FUTY-Haute-Savoie ; Marie-Thérèse BOUDENIA- Chalon sur Saône ;

Marianne CHARLOT-Vichy ; Michel FRANCOIS-Agglomération Valentinoise,

Jacqueline LAFFARGUE -Bordeaux

Excusé : Alain GARDENAL – Albi

• 1 – Ouverture de séance

Sylvie MARC, Présidente AUPF ouvre la séance le samedi à 16h00 :

- elle souhaite la bienvenue à tous,
- elle présente ses excuses pour les quelques « loupés » des adresses-mail, lors de son voyage en Martinique,
- elle rappelle l'ordre du jour et demande accord pour discuter du point « CA de Boulogne » le lendemain, en présence de Jean Claude CUSSET qui devrait nous rejoindre à 9h00.

AUPF : Sylvie MARC, UP Berry, pour l'AUPF

Maison des Associations, 28 rue Gambon - 18000 Bourges

aupf@orange.fr

Bilan du colloque d'Annemasse

Il y a eu quelques difficultés en raison de l'ouverture au transfrontalier et du déroulement sur 2 sites. Néanmoins ; le choix de faire un colloque binational s'est révélé passionnant et le colloque fut agréable.

Sylvie regrette la non-couverture AUPF par la presse : chaque colloque est une occasion de faire connaître l'AUPF dans les régions.

Atelier philo et atelier-ville : **Louis** regrette, à la fois, le choix des intervenants, les contenus et le peu d'intérêt manifesté par les participants. L'ensemble des membres de la CE abonde dans son sens.

Atelier langues : le compte-rendu de cet atelier, fort intéressant grâce, entre autres, à l'intervention de **Romuald**, n'est toujours pas parvenu au Bureau de l'A.U.P.F.

Atelier Web : **Colette** rappelle les perturbations dues aux dysfonctionnements et diverses pannes «internet » et demande qu'on recherche une solution.

Gouvernance : **Sylvie** rappelle qu'il est urgent de traiter ce dossier et distribue les documents relatifs à ce thème.

Carrefour européen : **Marianne** souligne l'intérêt de cet atelier, lequel, chaque année nous permet de nous enrichir grâce aux présentations fort animées et illustrées de nos compatriotes et collègues européens.

Michel M souligne que l'intervention de l'Italie a ouvert de nouvelles pistes à l'UP de Bourges.

Michel F , déçu du café philo, note que la responsabilité de cet échec est collective : le débat n'a pas décollé, les problèmes n'ont pas été amorcés. « Drôme Ardèche » avait préparé un document « *quelles sont les conditions du savoir partagé* » mais ne l'a pas présenté. La présence de politiques aurait-elle induit des comportements ?

Michel M a noté une certaine lourdeur dans la salle, le débat n'a pas eu de prise sur les auditeurs, les problèmes furent difficiles à poser.

Louis estime avoir fait une erreur sur le choix de l'intervenant –excellent sur d'autres types d'intervention – mais hors-sujet lors du colloque. « On aurait mérité mieux ! ». « Les conditions du savoir partagé » est un sujet difficile, le débat aurait mérité d'être mieux préparé car plus exigeant que les débats antérieurs.

Denis confirme que le café-philo a été « planté » : l'orateur n'est jamais « rentré dans le film », n'a jamais ouvert le débat. Il conviendrait, sur le fond, de déterminer la forme des cafés-philo.

La rencontre avec les Suisses à été très intéressante, notamment sur les différentes logiques lors du Café européen : les intervenants sont à la fois très sympas et très riches en apports.

Michel M estime qu'il serait nécessaire de revenir sur cette thématique.

« Passeurs critiques de culture » est une formule à retenir d'après **Marianne**.

• **2 – Bilan d'étape : novembre 2010 à février 2011**

Sylvie est plus optimiste ce jour qu'à l'issue du colloque.

Elle note :

- qu'elle ne se sent pas seule,
- que le Bureau est sur « la même planète »
- que chaque fois qu'elle lance un appel à l'aide, les réponses fusent de suite.
- Cette force du réseau est chaleureusement appréciée !

Des inquiétudes

Elle a accepté d'être présidente une année en raison de la crise de non-succession mais ne souhaite pas poursuivre.

De l'optimisme

Nous avons tous envie d'AUPF.

Du travail

a) Denis est remercié pour ses réponses à tous « dépannages »

b) Il convient de faciliter le travail du Président

c) il faut absolument toiletter la masse de documents et archiver de façon simple.

Pour toutes ces missions, il est indispensable de mettre en œuvre l'organigramme de gouvernance.

• **3 – Commissions gouvernance**

Détail des tâches :

a) Mise en place d'outils de communication :

- **Michel G** a entrepris le toilettage et la mise à jour des diverses listes adresses-mail,
- **Sylvie** a créé le blog, à la fois outil de communication et outil d'archivage à la disposition des membres der la CE.

- b) Prévision d'une gouvernance facilitante dans la prochaine mise à jour des statuts,
- c) réactualisation des statuts

Remarques

Sylvie rappelle qu'elle envoie les articles du blog par mail, en « copié-collé » à l'intention des non-adeptes du blog.

Son but, depuis novembre est d'essayer de construire l'AUPF ensemble.

Communication - territoire AUPF récente

Sylvie : * AUPF sur France Culture, non honoré (reçue trop tard + éloignement et distance ...pour 1/4 d'heure d'émission)

* invitation à la journée de réflexion sur les 10 ans de Grundvig (non honorée en raison de l'invitation trop tardive)

* table ronde en Martinique, à l'UPP (Université populaire de prévention des risques majeurs) de Le François. 3h00 de réunion, de partages et de plaisir réciproque entre l'AUPF, cette UP, celle de Fort de France et l'UTL DUCOS. (L'UP Ste Marie a disparu et le projet de Saint Robert n'a jamais abouti)

Michel F signale que le CRUP dépose un projet de développement et de partenariat avec la région Rhône-Alpes.

Denis rappelle que, collectivement, la stratégie de développement est un mandat AUPF...il convient de développer « l'idée UP » sur le territoire.

Des tensions !...vers des solutions pour mieux travailler ensemble ?

Annette note qu'outre la tension ressentie déjà au démarrage du colloque de Forbach mais apaisée, puis très fortement lors du colloque d'Annemasse, il serait dommage que la tension devienne une habitude : elle est fortement ressentie depuis le début des débats de la CE. Quelqu'un pourrait-il en expliquer les causes et(ou) raisons ?

Louis estime que le problème de la tension est intéressant à poser et souhaite y répondre. D'après lui, cette tension serait due au CRUP - lequel s'était réuni pour préparer le colloque – et avait dressé divers constats.

Le ressenti envers l'A.U.P.F. et sa traduction écrite ont été vécus comme une sorte d'agression ; de mise en cause, de déstabilisation, d'empêcher de tourner en rond.

AUPF : Sylvie MARC, UP Berry, pour l'AUPF

Maison des Associations, 28 rue Gambon - 18000 Bourges

aupf@orange.fr

L'expression d'un désaccord peut prendre des formes difficiles. Il n'y a, cependant, rien de destructeur dans nos propos : rien qu'une différence sur les idées et les analyses, mais une volonté commune d'avancer.

Michel F est 100% d'accord avec Louis. Il dit avoir été profondément meurtri par la CE à Annemasse. Le temps d'affrontement était avant cette CE, nous allons vers un temps de négociation avec « l'envie de travailler ensemble », manque à cela le temps de réconciliation.

Jacqueline s'estime exclue depuis de nombreuses années, en outre Denis aurait oublié de citer les UTL et enfin, si Bordeaux ne doit pas faire partie de l'AUPF en raison d'un cadre hyper structuré, « il faut le dire » !

Michel M lui rappelle qu'un colloque à Bordeaux était acté, ce qui tendrait à prouver que ni sa structure ni sa personne ne soient rejetées....si ce colloque n'a pas eu lieu, ce n'est pas sur décision AUPF.

Denis ne comprend pas les allégations de Jacqueline : 18 ans de documents, 18 ans où il s'est adressé aux UP et aux UTL... Est sorti d'Annemasse lessivé.

« Nos difficultés ne viennent pas de nos divergences. Le poids des mots écrits est autre que celui des conversations téléphoniques ». Il a tourné la page de la présidence et du dernier colloque mais demande un peu de fraternité. En phase avec Louis, il rappelle que « l'opération AUPF est collective »

Annette ajoute qu'en plus de prêter attention aux écrits, il conviendrait de s'adresser les uns aux autres sur une « musique » adoucie : le ton de certains agresse l'oreille.

Sylvie est contente de cet échange qu'elle dit incontournable. Elle conclut en énonçant que « nous faisons les frais d'un changement ». « Ce n'est pas la faute à..... »

« Le CRUP a une force que les autres – en tant qu'individus - n'ont pas ! »

« UP et UPistes sont des commodités de langage. »

Nos différences font la richesse de l'AUPF.

Marianne revient sur le vendredi d'Annemasse pour exprimer que les remarques étaient formulées comme des reproches. « Quelque chose s'est passé là que j'ai très mal ressenti »...

Bilan d'étape, suite:

Autre parole est passée à la secrétaire, **Annette**, qui n'a rien à ajouter sinon qu'elle tente d'assurer son rôle du mieux qu'elle peut, dans un minimum de temps.

Le trésorier, **Michel G** présente son rapport (document écrit remis en séance annexé au compte-rendu) concernant :

- l'ouverture de comptes bancaires,
Les membres de la C.E.N. approuvent
 - l'ouverture d'un compte chèque et d'un compte sur livret au nom de l'A.U.P.F. auprès de la Banque Populaire des Alpes
 - la clôture du compte ouvert par Edmond CAILLETON auprès du Crédit Coopératif

- le budget prévisionnel 2010/2011,
Un document présentant la gestion pour la période 4 novembre 2010 – 31 janvier 2011 ainsi que le bilan pour la même période sont remis.
Le B.P. proposé s'appuie sur une analyse des comptes administratifs antérieurs qui ont permis de dégager les grandes lignes du projet de B.P. 2010-2011. Il convient de fixer les bornes de l'exercice et de prendre en compte des charges nouvelles (assurance par exemple)

Les membres de la C.E.N.

- décident que l'exercice comptable court sur la période 1^{er} novembre N au 31 octobre N+1
- donnent leur accord pour que le trésorier fasse les démarches auprès de la M.A.I.F. pour assurer l'A.U.P.F.
- valident la reconduction des tarifs d'adhésion pour 2011 identiques à ceux de 2010 car aucune décision nouvelle n'a été prise lors de l'assemblée générale
- valident la reconduction de l'adhésion à l'E.A.E.A.

- l'engagement de dépenses et le remboursement de frais.
Après échange, les membres de la C.E.N. décident que les frais de déplacements éventuellement engagés sont remboursés sur la base du barème fiscal.
Il conviendra de préciser qui autorise, et qui valide, la dépense.

Est abordée brièvement la possibilité de créer le « savoir partagé » dans la seule option internet afin d'économiser timbres et papier et pour couvrir de nouvelles dépenses liées aux déplacements, assurances, etc...

• **4 – Une approche vers la modification des statuts**

Sylvie demande qui est intéressé par un travail sur les statuts. Tous les présents à la CE manifestent leur souhait d'y participer, hormis Annette.

Il conviendra de partir de l'existant tout en veillant à ne pas s'enfermer dans des cadres trop rigides.

Bien qu'elle ne fasse pas partie de la CE, la Présidente de Vichy, juriste, propose ses services dans la rédaction finale des statuts.

Sylvie rappelle que les étapes peuvent être suivies et discutées sur le blog de la CE : elle se charge de centraliser les documents.

AUPF : Sylvie MARC, UP Berry, pour l'AUPF

Maison des Associations, 28 rue Gambon - 18000 Bourges

aupf@orange.fr

Journée 2 : le dimanche

micheelmarc 16/02/2011

Les travaux commencent peu après 9 heures, et Sylvie Marc, présidente nationale, aborde la question de l'organigramme provisoire (pour 2011, donc), en attendant l'arrivée de J.-C. Cusset, Président du Forum Universitaire de Boulogne-Billancourt, avec qui doivent être abordées les questions relatives au C.A. du printemps.

L'organigramme suivant est adopté :

-Pédagogie, langues, solidarité :

- Langues : Virginie (de Mulhouse, Evelyne n'ayant plus de mandat de l'UP du Rhin), Ronald (UPRO) et Sylvie Marc.
- Atelier web : Colette (ACCES Romans)
- Atelier « initiatives » : Annette (Forbach) et Michel Marc (Bourges)
- Atelier « législation du travail » : Annette éventuellement

-Communication :

- Revue « Le savoir partagé » : Annette, Denis (Mulhouse), Michel Marc.
- Site Internet : Sylvie
- Communication interne (listings) : Michel Garde (Montélimar)

-Partenariats :

- Relations internationales : Sylvie, Denis et Louis (Savoir-Mont-Blanc)*
- Relations nationales :
- Ligue de l'Enseignement : Marianne (Vichy) et Michel François (UPAVAL)
- UTL : Jacqueline (Bordeaux)
- MRJC : Louis**

* Annette ira en mars à la réunion du DVV

** Il faudra penser à prendre en considération l'intérêt des UP martiniquaises pour ce partenariat éventuel avec le MRJC

-Prospective :

Sylvie (et Michel ?) Marc

Préparation du CA de Boulogne-Billancourt, 9 et 10 avril 2011:

Nous accueillons Jean-Claude Cusset. Il présente succinctement le « Forum universitaire de Boulogne », rappelant qu'il est né sous l'égide de la ville et qu'il est devenu indépendant en 1996, date à laquelle il a pris son nom actuel. Ce Forum compte 1200 adhérents, dont 80% de Boulonnais ; leurs cotisations couvrent 50% des besoins du Forum, qui n'attribue pas de diplôme et recrute surtout dans le 3^{ème} âge. On compte à peu près 250 personnes à chaque conférence ; outre ces activités du soir, le Forum organise des séminaires (Langues, philosophie, littérature, sciences...), un club astronomique et « les écrans de la philo », séances publiques consacrées à un film qui vient de sortir.

AUPF : Sylvie MARC, UP Berry, pour l'AUPF

Maison des Associations, 28 rue Gambon - 18000 Bourges

aupf@orange.fr

Cette présentation faite, la CEN passe aux préparatifs du CA.

J.C. Cusset annonce que la ville de Boulogne a donné son accord et qu'un certain nombre d'activités du CA sont d'ores et déjà prévues.

Après discussions et échanges, **le déroulé du CA est ainsi arrêté :**

-Samedi 9 :

-*matin* : possibilité pour les arrivants de visiter la ville, le « Trapèze » (ex-Renault), l'île Seguin, futur (?) site d'accueil de la « vallée de la culture ».

-*après-midi* :

-accueil officiel à partir de 13 heures, au 60 rue de Belle Feuille, au Carré Belle Feuille (l'hôtel Campanile est situé tout près, 5 rue Carnot). Métro Marcel Sembat.

-14 heures : début des travaux, qui commenceront par une présentation rapide (moins de 30') du Forum. Deux axes seront privilégiés au cours des travaux :

-préparation du Colloque de Bourges

-révision des statuts de l'AUPF

-17 heures : suspension des travaux, avec deux possibilités :

-soit participer à la rencontre avec les UP d'Ile-de-France

-soit visiter le Musée des Années 30, situé sur place

-vers 18 heures 30 : réception à la Mairie (cocktail) avec les UP d'Ile-de-France qui pourront rester, lesquelles sont aussi invitées au repas qui suivra.

-Dimanche 10 :

-9 heures : reprise des travaux

-vers 12 heures 30 : fin des travaux et repas (léger) sur place pour ceux qui le désirent

Denis est longuement intervenu d'une part sur les UP d'Ile-de-France, finalement peu nombreuses à être actives, mais avec un potentiel théorique de 29 UP, et d'autre part sur le « plan communication » à mettre en place pour le CA (médiations nationales, locaux, nécessité de se rapprocher du service « communication » de la mairie,...)

Petit rappel : le cocktail du samedi est offert par la Mairie, le repas du samedi soir est offert par le Forum universitaire. Sont à la charge des participants : le transport, l'hébergement, le repas du samedi midi éventuellement, et le repas du dimanche midi.

Travail sur les statuts de d'AUPF :

Pour appuyer sa réflexion, la CEN dispose de 3 documents : un projet de statuts élaboré par le CRUP Rhône-Alpes, un document de cadrage général rédigé par Michel Marc, un document émanant de Sylvie. Michel François explicite la démarche du CRUP Rhône-Alpes, et notamment insiste sur le souci de lisibilité qui est sous-jacent aux choix opérés (rôle CEN / rôle CA ?).

La démarche de travail adoptée par la CEN consiste à recenser les points posant problème et ceux qui font consensus.

Les questions sur lesquelles portent initialement **des divergences** sont les suivantes :

-maintien ou non de la CEN

AUPF : Sylvie MARC, UP Berry, pour l'AUPF

Maison des Associations, 28 rue Gambon - 18000 Bourges

aupf@orange.fr

- application ou non du principe une association adhérente, une voix ? Le choix à faire aura des répercussions sur le potentiel humain disponible
- élection du (de la) président(e) par le CA ou par l'AG
- place des personnalités « ès compétences » dans les instances ? Rôle consultatif, décisionnaire ?
- tenir compte ou non, dans le calcul du quorum, des associations représentées, outre les présentes (crainte d'un effet démobilisateur en cas d'usage de procurations)
- qui décide du fait qu'une association peut être adhérente ou non ?
- question du vote à bulletin secret

Par ailleurs, *des interrogations* portent sur la place des coordinations régionales, sur la référence à l'histoire de l'éducation populaire, sur la place des membres fondateurs (les AUPF « canal historique »), sur le nombre de procurations

Après de longs échanges, le débat permet de faire converger les points de vue sur un certain nombre de points, listés ci-après :

- faire figurer les objectifs de l'AUPF assez tôt dans les statuts (article 1 ou autre ?)
- au lieu d'un bureau restreint et d'une CEN, on peut envisager la mise en place d'un bureau élargi qui pourrait s'appeler « bureau national »
- concernant le nombre de voix attribué aux associations adhérentes, il semble que l'on se soit acheminé vers une solution qui permettrait à des structures comme l'UP du Rhin (qui regroupe *de facto* plusieurs UP locales) d'avoir plus d'une voix, sans que pour autant l'on ait une stricte proportionnalité par rapport au nombre d'adhérents : chaque UP adhérente aurait un nombre de voix correspondant à sa place dans la catégorisation des UP par seuil (cf grille des tarifs de l'adhésion), les plus petites structures ayant 1 voix, les plus grosses 5.
- les personnalités siégeant « ès compétences » pourraient être détentrices d'un mandat délibératif, comme les autres personnes siégeant dans les instances. Toutefois, il faut prévoir une limitation au nombre d'élus d'une même association, siégeant au CA.
- il peut être envisagé un « honorariat » pour les membres fondateurs
- les associations présentes lors des votes ne pourront détenir qu'un nombre limité de procurations (1 ou 2 : à voir). Ne pourront voter que les associations à jour de leur cotisation
- il ne faut pas faire figurer dans les statuts l'obligation du vote à bulletins secrets
- accord pour faire figurer les coordinations régionales dans les statuts
- accord pour être large dans notre accueil de nouveaux adhérents, volonté d'ouverture, là comme pour les instances
- accord aussi pour mentionner (sous une forme à trouver) que la vocation de l'AUPF n'est pas de se livrer à un « formatage » des UP
- accord pour une référence nette aux valeurs de la République et pour une mention relative au patrimoine de l'éducation populaire, compris comme patrimoine inaliénable (dans l'article 1 ?...à voir)
- prévoir dans les statuts l'existence de vérificateurs aux comptes

→ Sur la base de ce qui vient d'être exposé, une esquisse nouvelle des statuts sera élaborée par le rédacteur de ce compte-rendu du dimanche, et envoyée avant fin mars (probablement bien avant) aux membres de la CEN, afin qu'ils puissent retravailler cette esquisse, ce qui

AUPF : Sylvie MARC, UP Berry, pour l'AUPF

Maison des Associations, 28 rue Gambon - 18000 Bourges

aupf@orange.fr

permettra d'arriver au CA de Boulogne-Billancourt avec des propositions affinées. Bien évidemment, si ce qui figure plus haut sur les statuts contient des inexactitudes, il conviendrait d'en faire part rapidement au dit rédacteur.

Dernier point du dimanche : les questions diverses.

Préparation du Colloque AUPF de Bourges, 26 et 27 novembre :

Michel Marc fait le point sur les préparatifs déjà engagés (préemption sur des salles, etc.). La thématique du colloque sera arrêtée au CA de Boulogne-Billancourt. D'ici là, Bourges aura avancé sur les questions de logistique.

Prochain n° du Savoir partagé :

Denis recense les articles actuellement disponibles dont certains figureront dans la prochaine livraison du SP : éditorial de Sylvie, bénévolat et crise, article de « Libération », article de Colette, travaux de l'Université Paris VIII, texte du philosophe Alain, thèse de F. Chateignier, haïkus du dernier colloque, éventuellement texte issu des UP de Martinique, rubrique « Initiatives », bilan de 10 ans de commission « langues », bilan de 18 ans de travail de Denis à la tête de l'AUPF, textes de Louis et Michel Marc sur le colloque d'Annemasse...

Denis profite de ce qu'il a la parole pour rappeler que l'UP de Ruelle fêtera ses 100 ans en 2012 : c'est un évènement assez rare pour que l'on y attache quelque importance.

Il annonce aussi une nouvelle version du logiciel UP 2000 *made in Mulhouse*.

Michel Garde rappelle qu'il nous faudra nous interroger sur le support du SP : papier ou numérique ?

Les membres de la CEN, après la traditionnelle photo, se séparent, satisfaits d'avoir retrouvé les conditions du « travailler avec plaisir ensemble ».

Compte-rendu établi par
Annette MARQUIS-WEBER pour la journée du samedi
Michel MARC pour la journée du dimanche